Rapport annuel et financier 2024

armeedusalut.ch/rapport-annuel

Armée du Salut

Suisse

Libérer l'Espoir

Mot de bienvenue

Photo : Ruben Ung

« Nous créons des espaces dans lesquels des personnes vivent l'espoir – que ce soit par une oreille attentive, un coup de main ou un repas chaud. »

Chère lectrice, cher lecteur,

Nous continuons de naviguer vers un avenir incertain. Des guerres, une situation internationale instable, la pauvreté, un déséquilibre social croissant et des crises personnelles font douter de nombreuses personnes de leur avenir. C'est justement dans de tels moments que l'on a besoin d'espoir – un espoir qui ne reste pas juste un sentiment abstrait, mais qui est tangible et qui touche les cœurs.

Par la campagne de marketing « Libérer l'espoir », nous voulions justement exprimer cela de la part de l'Armée du Salut Suisse. Des milliers de colombes en origami ont été pliées dans tout le pays. Un symbole pour un espoir qui naît et qui fleurit. Dans la tradition chrétienne, la colombe symbolise l'Esprit saint, qui amène paix et confiance. Elle nous rappelle que l'espoir grandit toujours là où nous sommes actifs et présents les uns pour les autres.

En tant qu'Armée du Salut, nous croyons que l'espoir le plus puissant est ancré en Jésus-Christ. Il nous a montré ce que cela signifie d'aller à la rencontre de personnes en détresse et de leur permettre de mener une vie digne et libre. Cette conviction marque nos actions : nous créons des espaces dans lesquels des personnes vivent l'espoir.

Pourtant, l'espoir ne se déploie pas de lui-même. Il a besoin de personnes qui le transmettent. C'est pourquoi je remercie toutes celles et ceux qui portent notre travail : nos presque 2000 collaboratrices et collaborateurs, des milliers de bénévoles ainsi que d'innombrables donatrices et donateurs.

Puissions-nous, cette année aussi, continuer à vivre l'espoir, à le transmettre et à le rendre visible – comme une colombe en origami qui déploie ses ailes et prend son envol.

Henrik Andersen
Chef de territoire / Président du Conseil de fondation

Sommaire

L'Armée du Salut dans le monde 3
Œuvre pastorale et œuvre sociale 4–6
Autres activités 7
Les organes de gestion 8
L'organigramme 9
L'Armée du Salut en Suisse 10–11
Le rapport financier annuel 12–23

Dans le rapport annuel 2024 imprimé, nous n'avons représenté qu'une partie de notre activité.

Vous trouverez plus d'informations sur notre engagement à l'adresse suivante :

armeedusalut.ch

L'Armée du Salut dans le monde

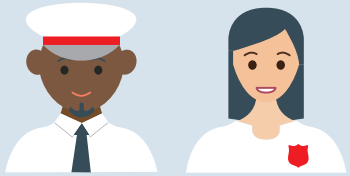

1,8 mio.
de membres

15 908
officiers et officières en activité
(dirigeants et dirigeantes)

109 215
personnes employées

134
pays
où l'Armée du Salut
est présente

175
langues parlées
à l'Armée du Salut

14 495
Postes
(paroisses)

11 908
établissements
sociaux

2 606
établissements
de formation

156
hôpitaux et
polycliniques

386
programmes pour
les toxicomanes

Chiffres du 1er janvier 2024

Œuvre pastorale et œuvre sociale

Relations : tisser des liens, partager l'espérance

Photo : Ruben Ung

C'est au sein du département de l'œuvre pastorale que l'identité ecclésiale de l'Armée du Salut se manifeste de manière particulièrement tangible. Un aspect souvent méconnu du public, mais fondamental pour nous : notre engagement tire sa force et son inspiration de notre foi en Jésus-Christ. C'est elle qui nous pousse à aller à la rencontre de l'autre, à servir, à aimer.

En 2024, le département de l'œuvre pastorale a amorcé la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie que nous avons choisi d'intituler simplement **« Relations »**. Car nous en sommes convaincus : les relations humaines sont vitales. Et l'Armée du Salut souhaite contribuer à ce que toute personne puisse vivre des relations réconciliées – avec soi-même, avec les autres, avec le monde, et avec Dieu.

Cette nouvelle orientation s'est traduite par plusieurs actions concrètes :

- **Encourager la création d'espaces de rencontre**, accessibles et ouverts, en abaissant les seuils d'entrée.
- **Encourager les communautés locales** à choisir **un nom qui reflète leur identité et leur mission**, à l'aide d'un guide dédié.
- **Mettre la technologie au service du lien social**, grâce à une nouvelle application mobile facilitant la connexion entre personnes.
- **Renforcer la spiritualité** et **consolider notre diaconie sociale**.

Mais au-delà des outils et des structures, ce que nous recherchons avant tout, c'est **la qualité des liens**. Nous aspirons à vivre des **relations sincères et profondes** avec celles et ceux qui nous entourent. Et nous prions pour qu'à travers ces liens, malgré nos limites, Dieu puisse redonner espérance et dignité à toutes les personnes qui en ont besoin.

Major Jean-Marc Flückiger
Chef du Département de l'œuvre pastorale

S'engager ensemble sur de nouvelles voies

Photo : Ruben Ung

L'année 2024 a été riche en initiatives et a connu des avancées significatives, grâce à l'approbation de notre nouvelle stratégie par le Conseil de fondation en 2023.

Nous avons effectué au préalable un travail de clarification de nos publics cibles, qui a permis d'optimiser des processus propres à chacun d'entre eux, notamment dans le but de renforcer notre expertise professionnelle :

- Hébergement et accompagnement social
- Personnes en situation de handicap
- Personnes âgées
- Enfants et adolescents
- Migration

Notre rigueur économique, conjuguée avec des standards de qualité élevés dans nos institutions et nos offres, a permis de renforcer notre crédibilité auprès de nos partenaires financeurs et de créer de nouvelles opportunités de développement. Nos activités se sont ainsi enrichies et de nouvelles initiatives ont pu voir le jour. En voici quelques-unes des plus importantes :

Nous avons eu l'honneur de recevoir, pour la première fois, la confiance du **canton de Zoug** en obtenant un contrat pour l'exploitation du centre d'hébergement d'urgence « Maison Göbli ».

Par ailleurs, la **ville de Berne** nous a confié le mandat du nouveau centre d'hébergement collectif de Tiefenau.

Enfin, la structure pilote « Housing First », mise en œuvre conjointement par l'Armée du Salut et le **canton de Bâle-Ville**, est officiellement entrée dans sa phase opérationnelle.

Cette nouvelle trajectoire nous a donné l'opportunité d'intensifier la position de l'Armée du Salut sur le territoire helvétique, et ainsi de répondre encore davantage aux besoins et enjeux sociaux.

Laurent Imhoff
Chef du Département de l'œuvre sociale

Œuvre pastorale et œuvre sociale

L'Armée du Salut à La Chaux-de-Fonds : à la fois café et église

Un café qui est en même temps une église, ou le contraire. Est-ce que c'est convenable ? Les officiers de l'Armée du Salut Isabella et Didier Chastagnier ont osé la démarche avec l'Espace Siloé à La Chaux-de-Fonds. Et ont ainsi créé un espace pour la communauté et l'espoir.

Il y a deux ans, un restaurant depuis longtemps désaffecté, situé à proximité du centre-ville, est devenu un café-église. Pendant la semaine, le local sert de café, de salle de jeux et de bricolage, de lieu de rencontre culturel et bien d'autres choses encore. Le dimanche matin s'y déroule le « théo-café », un culte sous forme moderne.

Le mardi soir, le local se transforme en une salle d'entraînement de boxe. « Box Up » est une offre pour des jeunes âgés de 13 à 25 ans. Après l'entraînement, les jeunes parlent de sujets personnels et discutent de Dieu et du monde.

Depuis 2024, en collaboration avec l'offre sociale de l'Armée du Salut « Le Coup d'Pouce », au Locle, il existe en outre un projet communautaire pour les personnes âgées souffrant d'isolement, d'exclusion sociale ou de dépendance. Chaque vendredi matin, elles peuvent savourer un petit déjeuner gratuit et faire de précieuses rencontres à la Chaux-de-Fonds.

Photo : m. à d. par l'« Espace Siloé »

Photo : alive-teens / Corinne Gygax

Quand la jeunesse chante

Les camps musicaux, associés à des tournées de concerts, offrent un cadre idéal pour encourager les jeunes à bien des égards. Des amitiés y sont nouées, parfois pour la vie. En 2024, l'Armée du Salut Suisse a permis aux jeunes de découvrir et d'utiliser leurs talents musicaux lors de deux événements attrayants.

Lors du traditionnel camp d'été « alive-teens », une cinquantaine de jeunes âgés de 12 à 17 ans, accompagnés d'une équipe d'une vingtaine de responsables motivés, ont vécu ensemble des moments intenses. Pendant la première semaine de camp, ils ont découvert des chansons entraînantes, qu'ils ont répétées en s'amusant. La deuxième semaine, ils ont présenté le résultat de leur travail lors d'une tournée de concerts en plein air dans toute la Suisse, accompagnés d'un groupe de musique.

Fin août 2024, un groupe de 38 chanteuses et musiciens enthousiastes de Suisse alémanique se sont rendus quatre jours à Vienne dans le cadre du projet de chœur de jeunes de l'Armée du Salut. Sur place, le chœur a donné quatre superbes concerts en plein air et a ainsi soutenu le travail de l'Armée du Salut à Vienne. Préparé lors de trois répétitions intensives à Aarau, ce projet a présenté un mélange envoûtant de chansons pop et gospel en compagnie d'un groupe de musique. Le public viennois a été conquis.

Schaffhouse : un espace pour la communauté

En automne 2024, l'Armée du Salut a ouvert un local d'accueil de jour à Schaffhouse. Après des sondages internes et externes, et des discussions avec la ville et et le canton, il est rapidement apparu que les personnes sans abri ou sans logement n'avaient, à Schaffhouse, aucun endroit où elles pouvaient aller pendant la journée sans être obligées de consommer. Le souhait d'avoir un endroit avec des douches et la possibilité de faire la lessive revenait régulièrement.

Sur la base de ces idées, l'Armée du Salut de Schaffhouse a élaboré le local de séjour, une offre de conseils à bas seuil et d'autres offres socio-diaconales. Mirjam Sarpong, responsable du site, et Elisabeth Hirschi, responsable de la diaconie sociale, s'engagent en faveur de personnes se trouvant dans des situations de vie précaire.

Le local d'accueil de jour est ouvert trois après-midi par semaine. Les personnes qui y viennent sont acceptées sans préjugés. Elles trouvent une écoute attentive et peuvent se ressourcer. Si nécessaire, une douche ainsi que des machines à laver et des sèche-linge sont disponibles. Et pour le bien-être physique, des plats simples comme de la soupe, du pain et des boissons sont proposés.

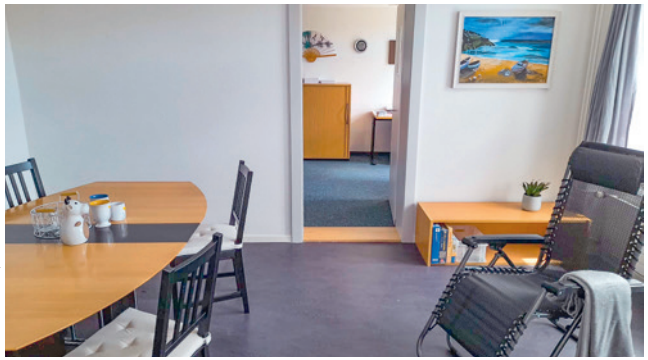

Photo : m. à d. par Schaffhouse

Œuvre pastorale et œuvre sociale

Photo : m. à d.

Ouverture de l'hébergement collectif dans l'ancien hôpital bernois « Tiefenau »

En octobre 2024, l'Armée du Salut a repris l'exploitation du plus grand hébergement collectif de Suisse dans le bâtiment de l'ancien hôpital de Tiefenau. Le bâtiment peut accueillir jusqu'à 820 personnes et est exploité sur mandat de la ville de Berne. Il comprend un service de santé et un service social, tous deux intégrés, ainsi qu'une infrastructure sans obstacle. Les enfants se rendent à l'école située dans le bâtiment, tandis que les adultes sont accompagnés au moyen de plans individuels d'intégration. Tous les résidents et résidentes prennent activement part au nettoyage et à l'entretien du grand bâtiment. Des cours internes ainsi que des offres de loisir sont aussi proposés.

Jusqu'à la fin 2024, quelque 40 collaboratrices et collaborateurs ont travaillé dans différents domaines dans le nouvel hébergement collectif de la ville de Berne.

Nous sommes reconnaissants que l'ouverture de l'hébergement collectif ait rencontré un bon accueil dans le quartier, et nous nous réjouissons des initiatives de la population pour organiser des activités et événements communs avec les résidentes et résidents.

Rencontres, conseils, un peu de quotidien : la vie dans la Maison Göbli

Sur mandat de la ville de Zoug, l'Armée du Salut accompagne dans la Maison Göbli et dans huit appartements d'urgence décentralisés des personnes qui, pour différentes raisons, risquent d'être sans logement ou sans abri. L'offre de logement à bas seuil vise à stabiliser les situations de vie, à offrir un soutien pratique au quotidien et à permettre une réintégration des personnes dans le marché ordinaire du logement.

Les premières personnes ont emménagé dans la Maison Göbli en février 2024. Les six premiers mois ont été déterminants pour faire connaissance et structurer le quotidien. Un des temps forts a été la journée portes ouvertes en juin, qui a été organisée en collaboration avec la ville de Zoug et les résidentes et résidents.

Les résidentes et résidents apprécient beaucoup que les collaboratrices et collaborateurs de l'Armée du Salut soient à leur écoute et prennent du temps pour leurs soucis, leurs craintes et tout ce qui leur pèse. Pour un grand nombre d'entre eux, cela est très précieux dans cette phase de vie difficile. Depuis l'ouverture, de nombreux entretiens-conseils ont eu lieu, que ce soit au sujet de la recherche d'un logement, de la situation professionnelle, de questions relatives aux impôts ou de thèmes personnels comme l'entretien de relations. Il y a aussi de la place pour des questions pratiques, telles que la manière de recoudre le bouton d'un pantalon.

Photo : m. à d.

Photo : Ruben Ung

Nouveau refuge pour des femmes vulnérables

« Bel'Espérance » : c'est le nom que porte depuis longtemps une bâtisse imposante située en vieille ville de Genève. Mais aujourd'hui, ce nom prend une nouvelle signification : le Bel'Espérance devient un lieu d'espoir pour des femmes vulnérables.

L'Armée du Salut a construit le bâtiment en 1932. Au rez-de-chaussée se trouve la salle de réunion de la communauté de l'Armée du Salut de la Verdaine. À l'origine, les étages supérieurs accueillaient un « Foyer de la Femme ». En 1996, le foyer pour femmes a cependant été transformé en un hôtel trois étoiles.

Puis, en 2020, la pandémie de COVID-19 frappe et la plupart des réservations sont annulées du jour au lendemain. Alain Meuwly, le directeur de l'hôtel, ouvre alors les portes de son établissement pour des femmes et mineurs sans abri. Plus tard, des personnes ayant fui la guerre en Ukraine y trouvent refuge.

L'Armée du Salut a désormais définitivement transformé l'hôtel en une institution sociale. Depuis l'automne 2024, il sert d'hébergement d'urgence et peut accueillir jusqu'à 49 femmes. Leur séjour est pris en charge en partie par l'aide sociale et en partie par les communes genevoises, dans le cadre de la loi cantonale sur l'aide aux personnes sans abri (LAPSA).

Avec la réorientation du Bel'Espérance, l'Armée du Salut réagit au nombre croissant de personnes sans abri et de travailleurs pauvres qui n'ont pas leur propre logement. En 2021, aussi à Genève, l'Armée du Salut a ouvert « Le Passage », un foyer pour hommes dont le but est similaire.

brocki.ch

La BrockiCard, un succès depuis cinq ans

Depuis plus de cinq ans, la BrockiCard fait partie intégrante de l'expérience d'achat chez brocki.ch, où elle rencontre un vif succès. Notre programme de fidélité connaît une popularité croissante et illustre de manière saisissante comment les achats conscients, la responsabilité sociale et la fidélisation de la clientèle peuvent aller de pair.

Grâce à la BrockiCard, les clientes et clients collectent à chaque achat et don de marchandise de précieux points, qui se transforment en bons de fidélité. Cette idée simple mais efficace a créé une communauté engagée. Aujourd'hui, des dizaines de milliers de personnes utilisent activement la BrockiCard. À chaque visite, elles font davantage qu'acheter des articles de seconde main : elles assument leurs responsabilités. En 2024, notre plus fidèle client a acheté 282 fois chez brocki.ch et a en outre fait don de 31 articles, un geste fort en faveur de la durabilité.

Quiconque achète ou donne des marchandises chez brocki.ch s'engage aussi sur le plan social. En effet, les bénéfices de brocki.ch sont intégralement reversés aux offres variées de la Fondation Armée du Salut en faveur des personnes en détresse. Chaque achat contribue donc à un tout.

Davantage qu'un programme de bonus classique, la BrockiCard exprime une attitude.

Photo : Micha Riechsteiner

Développement international

Photo : André Chatelain / Développement international

Libérer l'espoir, au-delà des frontières

Libérer l'espoir et toucher les cœurs : c'est l'objectif de l'Armée du Salut. Et cet objectif ne connaît pas de limite : dans plus de 130 pays et dans de nombreux projets, des collaboratrices et collaborateurs s'engagent avec la même passion en faveur des personnes en détresse.

En 2024, les projets de Développement international ont aidé plus de 300 000 personnes dans les pays du Sud à vivre dans l'espoir et la dignité. L'Armée du Salut travaille conformément aux normes de haut niveau de la coopération au développement. Cela se reflète aussi dans le soutien financier octroyé par la Confédération et différents cantons.

C'est ainsi que 17 000 enfants de Zambie ont appris comment améliorer leur hygiène. Ils sont de la sorte moins malades et peuvent aller à l'école. Plus de 50 000 personnes des Philippines, du Bangladesh et d'Haïti ont pu augmenter leurs revenus grâce à des prêts à taux bas et de nouvelles idées d'affaires. Des sécheresses et des inondations ont été à l'origine d'une crise humanitaire au Kenya, en Zambie et au Zimbabwe. 60 000 personnes ont reçu des biens de première nécessité dont elles avaient urgemment besoin.

Nos projets sont lancés par l'Armée du Salut locale et mis en œuvre avec les gens sur le terrain. Nous favorisons ainsi l'aide à l'entraide. Une vie digne et libre pour tous. Dans le monde entier.

Campagne « Libérer l'Espoir »

Ensemble, faisons libérer l'espoir

Au centre de la campagne de fin d'année 2024 se trouvait une colombe en origami, symbole d'unité, de paix et d'assurance d'un avenir meilleur. Ces associations positives étaient réunies dans la colombe en origami pour créer une image forte : même dans les périodes difficiles, l'espoir peut renaître lorsque les êtres humains sont traités avec dignité et considérés dans leur individualité.

Afin de rendre ce message visible, nous avons fait produire un film de campagne dans lequel ont également joué des collaboratrices et des collaborateurs de l'Armée du Salut ainsi que des personnes issues de nos institutions. Cette approche souligne notre proximité avec les personnes auxquelles nous apportons notre soutien.

Photo : BOLD AG

Nous avons par ailleurs lancé un appel sur les réseaux sociaux pour plier des colombes en origami et les placer aux endroits les plus divers afin de donner ensemble un signe d'espoir.

Des collaboratrices et collaborateurs ont aussi témoigné dans de courtes vidéos de la façon dont ils ont vécu l'espoir. La campagne a été complétée par des blogs sur des récits de vie qui ont pris une tournure heureuse et sur l'impact de l'espoir ainsi que par des conseils sur la manière de garder espoir.

armeedusalut.ch/espoir

Les organes de gestion

CONSEIL DE FONDATION

- Commissaire Henrik Andersen (Président) | depuis 7.2020 | Chef de territoire
- Christine Baleydier | depuis 6.2017 | Responsable régionale Genève de la Fondation Compétences Bénévoles
- Richard Widmer | depuis 7.2018 | Propriétaire de Widmer Beratungen (société de conseils)
- Capitaine Markus Muntwiler | depuis 1.2020 | Responsable Armée du Salut Zurich Central
- Capitaine Nathalie Riard | depuis 12.2021 | Responsable Armée du Salut Sierre
- Philipp Dätwyler | depuis 12.2021 | Éducateur spécialisé Stiftung Aeschbacherhuus
- Sabine Fürbringer | depuis 1.2022 | Psychologue lic. phil. FSP et thérapeute de couple
- Philipp Hadorn | depuis 1.2022 | Secrétaire central du syndicat du personnel des transports (SEV), « Coaching Beratung Entwicklung » (prestation de conseils), Ancien conseiller national
- Chantal Braun | depuis 1.2023 | Responsable en insertion professionnelle, OCD
- Alexia Schneider | depuis 1.2023 | Architecte, Physalide architecture durable
- Martin Künzi | depuis 12.2023 | Expert en marketing et entrepreneur

COMMISSION DE PLACEMENT

- Evelyne Müller-Schnegg (Présidente) | depuis 8.2023 | lic. oec. HSG
- Daniel Imboden | depuis 5.2022 | Secrétaire en chef, CEO
- Hugo Bloch | depuis 1.2021 | Économiste d'entreprise, expert diplômé en assurances sociales
- Luzius Neubert | depuis 5.2020 | Dr. oec. publ., CFA (Investment Controller, PPCmetrics SA)
- Manuel Ziehli | depuis 1.2024 | Diplôme fédéral de spécialiste en finance et comptabilité

CONSEIL D'AUDIT

- Richard Widmer (Président) | depuis 7.2018 | lic. rer. pol.
- Johannes Fark | depuis 3.2019 | lic. jur. HSG, expert-comptable diplômé
- Daniel Winkelmann | depuis 1.2021 | Agent fiduciaire titulaire du brevet fédéral

Photo : Ruben Ung

Major **Jean-Marc Flückiger** | Commissaire **Lisbeth Andersen** | Lieutenant-colonel **Daniel Imboden** | Commissaire **Henrik Andersen** (Président du Conseil de fondation) | Major **Stephan Knecht** | **Laurent Imhoff** (de g. à d., debout) | Lieutenante-colonelle **Heidi Imboden** (Assesseur Direction pour l'Autriche et la Hongrie) | **Evelyne Müller-Schnegg** | **Holger Steffe** (de g. à d., assis)

DIRECTION

- Lieutenant-colonel Daniel Imboden (Président) depuis 5.2022 | Secrétaire en chef, CEO
- Major Jean-Marc Flückiger | depuis 2.2020 Chef du Département de l'œuvre pastorale
- Laurent Imhoff | depuis 4.2020 Chef du Département de l'œuvre sociale
- Commissaire Lisbeth Andersen | depuis 7.2020 Responsable territoriale et cheffe du Département Relations internationales
- Major Stephan Knecht | depuis 6.2022 Chef du Département RH
- Evelyne Müller-Schnegg | depuis 8.2023 Cheffe du Département Gestion & Finances
- Holger Steffe | depuis 1.2021 Chef du Département Marketing & Communication

L'organigramme

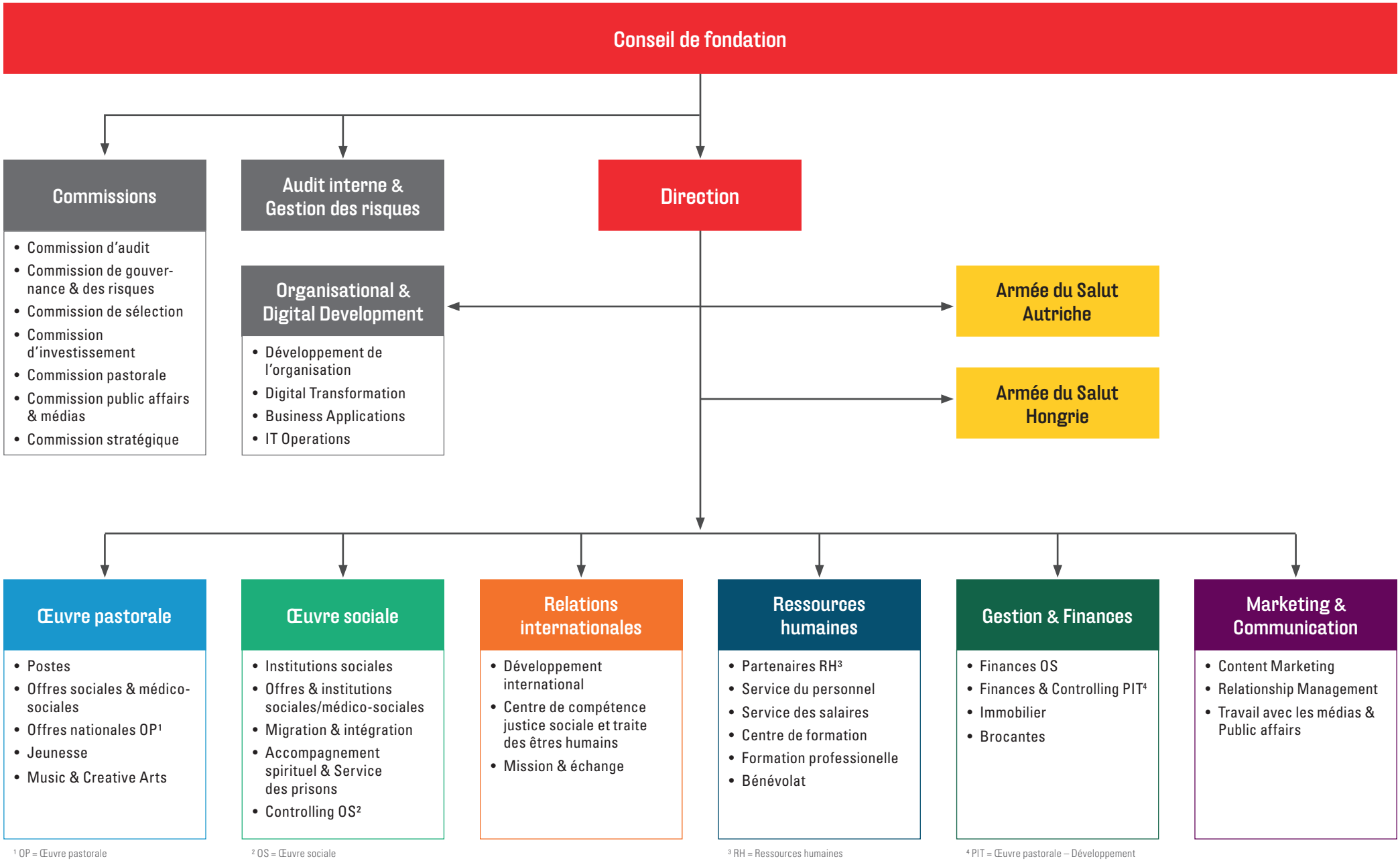

[1] OP = Œuvre pastorale

[2] OS = Œuvre sociale

[3] RH = Ressources humaines

[4] PIT = Œuvre pastorale – Développement international – Quartier général territorial

Mai 2025

L'Armée du Salut en Suisse

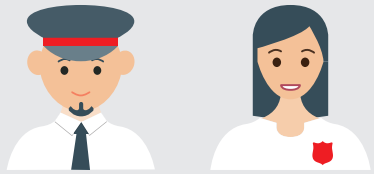

3 413 membres

111 officiers actifs

1 956 employés

Travail bénévole :
41 014 jours

Bénévolat

Sans le travail de nombreux volontaires, l'œuvre ne pourrait être accomplie.

Chiffres au 31 décembre 2024

ŒUVRE PASTORALE

49
Postes
(paroisses)

219 710
participants aux cultes *

66 739
repas distribués

9 655
visites pastorales

13 453
enfants participant au BabySong

28
offres sociales

Bureaux sociaux, Services des visites, Logements accompagnés, Centres de quartier, Repas communautaires, Maisons de vacances et de camps, Structures de jour, Brockinos, Rahab

* sans les personnes participant aux cultes en ligne

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

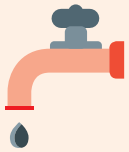

300 000
personnes
ont été soutenues par nos projets internationaux en 2024.

BROCKI.CH

20
brocantes
avec insertion professionnelle
brocki.ch

ŒUVRE SOCIALE

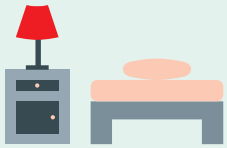

11 hébergements avec soutien socio-éducatif

7 structures d'accompagnement à domicile ou de formation et d'accompagnement à la vie à domicile

1 services de soins à domicile

4 établissements médico-sociaux

5 foyers pour enfants et crèches

2 services d'insertion professionnelle

6 ateliers d'occupation

8 hébergements d'urgence

1 Housing First

Autres offres

Service des prisons

Accompagnement des proches de détenus

Service des recherches

MIGRATION & INTÉGRATION

5 hébergements collectifs

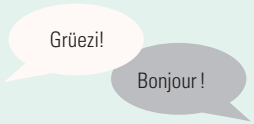

1 site proposant des cours de langues

Table des matières

Rapport financier 2024

consolidé selon Swiss GAAP RPC

TABLE DES MATIÈRES

Bilan consolidé 12

Compte d'exploitation consolidé 12

Tableau de flux de trésorerie consolidé 13

Tableau sur la variation du capital consolidé 14

Annexe aux comptes annuels consolidés 15

1. Principes appliqués en matière d'établissement des comptes 15

2. Explications relatives au bilan 18

3. Explications relatives au compte d'exploitation 20

4. Autres informations 22

Rapport de l'organe de révision 23

BILAN CONSOLIDÉ

AU 31 DÉCEMBRE

	Remarque	2024 KCHF	2023 KCHF
ACTIF			
Liquidités		40 770	39 353
Créances résultant de livraisons et de prestations		4 235	4 379
Autres créances à court terme	2.1	9 272	7 510
Stocks		402	555
Comptes de régularisation actifs	2.2	9 450	10 367
Actif circulant		**64 129**	**62 164**
Immobilisations financières	2.3	334 278	290 681
Immobilisations corporelles	2.4	290 190	296 204
Immobilisations incorporelles	2.4	810	453
Actif immobilisé		**625 278**	**587 338**
TOTAL ACTIF		**689 407**	**649 502**
PASSIF			
Dettes résultant de livraisons et de prestations	2.5	5 820	7 622
Autres dettes à court terme	2.6	7 363	3 794
Provisions à court terme	2.7	1 062	466
Comptes de régularisation passifs	2.8	7 437	6 491
Engagements à court terme		**21 682**	**18 373**
Dettes financières à long terme	2.9	5 600	5 860
Contributions des pouvoirs publics – immobilier	2.10	10 160	11 083
Provisions à long terme	2.7	6 174	6 353
Engagements à long terme		**21 934**	**23 296**
Capital des fonds		**150 175**	**150 277**
Capital de base/capital de fondation		316	316
Capital lié		435 552	414 491
Capital libre		59 748	42 749
Capital de l'organisation		**495 616**	**457 556**
TOTAL PASSIF		**689 407**	**649 502**

COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

	Remarque	2024 KCHF	2023 KCHF
Dons	3.1	31 538	32 451
Héritages/legs	3.2	16 891	24 913
Donations reçues		**48 429**	**57 364**
Contributions des pouvoirs publics	**3.3**	**58 242**	**51 337**
Produits de prestations de service	3.4	68 537	63 658
Ventes de marchandises	3.5	32 905	30 852
Autres produits d'exploitation	3.6	8 474	9 606
Produits des livraisons et prestations		**109 916**	**104 116**
Produits d'exploitation		**216 587**	**212 817**
Contributions et donations versées	3.7	-9 322	-9 565
Charges de personnel	3.7	-132 157	-123 861
Charges de biens et services	3.7	-45 674	-45 159
Amortissements	3.7	-16 241	-17 149
Charges d'exploitation	**3.7**	**-203 394**	**-195 734**
Résultat d'exploitation		**13 193**	**17 083**
Résultat financier	3.8	23 395	11 632
Résultat avant variation du capital des fonds		**36 588**	**28 715**
Variation du capital des fonds	3.9	1 472	-2 987
Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)		**38 060**	**25 728**
Variation du capital lié	3.10	-21 061	-26 340
Variation du capital libre	3.11	-16 999	612
		0	0

22,4 % Dons et legs

15,2 % Ventes de marchandises (y.c. brocantes)

26,9 % Contributions des pouvoirs publics

3,9 % Autres produits d'exploitation

31,6 % Produits de prestations

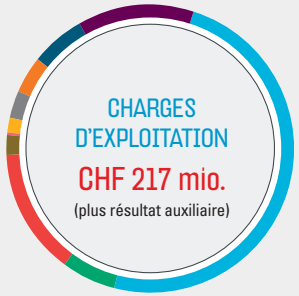

13,3 % Œuvre pastorale

0,3 % Autriche/Hongrie

49,1 % Œuvre sociale

1,6 % Biens immobiliers

6,2 % Migration & intégration

3,1 % Charges de collecte de fonds et de publicité générales

14,0 % Brocantes

4,1 % Charges administratives

2,2 % Développement international

6,1 % Résultat auxiliaire

Remarques concernant les graphiques
Produits d'exploitation : produits d'exploitation selon le genre de produits
Charges d'exploitation : charges d'exploitation selon les activités
Résultat auxiliaire : résultat provenant du résultat financier, des mouvements de capitaux et de fonds. La présentation des valeurs brutes figure dans les notes 3.8 à 3.11 de l'annexe.

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

		2024 KCHF	2023 KCHF
-/+	Résultat avant variation du capital des fonds	36 588	28 715
+	Amortissements	16 241	17 149
+/-	Augmentation/diminution des provisions	417	2 994
-	Dissolution des contributions des pouvoirs publics – immobilier	-856	-844
+	Charges d'intérêt des fonds	1 369	2 586
+/-	Autres charges/produits sans incidence sur les fonds	-301	-5 215
-/+	Bénéfice net/perte nette sur les ventes d'immobilisations	-35	-35
-/+	Bénéfice net/perte nette sur les immobilisations financières et les titres	-21 214	-11 434
-/+	Augmentation/diminution des créances	-1 618	-321
-/+	Augmentation/diminution des stocks	153	-141
-/+	Augmentation/diminution des comptes de régularisation actifs	917	-1 978
+/-	Augmentation/diminution des dettes à court terme	1 767	-17
+/-	Augmentation/diminution des comptes de régularisation passifs	946	876
	Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation	**34 374**	**32 335**
-	Investissements dans des immobilisations corporelles	-11 192	-15 638
+	Désinvestissements d'immobilisations corporelles	1 421	2 370
-	Investissements dans des immobilisations financières	-49 558	-37 813
+	Désinvestissements d'immobilisations financières	27 410	27 763
-	Investissements dans des immobilisations incorporelles	-779	-468
+	Désinvestissements d'immobilisations incorporelles	1	0
	Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	**-32 697**	**-23 786**
+/-	Augmentation/diminution des dettes financières à long terme	-260	-375
+	Contributions des pouvoirs publics	0	0
	Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement	**-260**	**-375**
	Variation des liquidités	**1 417**	**8 174**
	État des liquidités au 1.1	39 353	31 179
	État des liquidités au 31.12	40 770	39 353
	Justification variation des liquidités	**1 417**	**8 174**

Remarques concernant le tableau de flux de trésorerie consolidé
Le tableau de flux de trésorerie présente la variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ventilée en activités d'exploitation, d'investissement et de financement. Le tableau de flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte. Les investissements et désinvestissements en immobilisations financières sont présentés en valeur brute. Les produits sans incidence sur la trésorerie des investissements financiers ont été ajustés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

TABLEAU SUR LA VARIATION DU CAPITAL CONSOLIDÉ 2024

Année 2024		État 1.1	Augmentation	Diminution	Transfert	*Variation avant intérêts*	Intérêts	État 31.12
		KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	*KCHF*	KCHF	KCHF
Fonds Œuvre sociale		60 235	6 721	-8 870	3 468	*1 319*	498	62 053
Fonds Œuvre pastorale		47 083	4 828	-5 039	-744	*-955*	483	46 611
Fonds Développement international		4 354	3 793	-3 908	0	*-115*	46	4 285
Fonds Brocantes		8 806	3 503	-2 577	0	*926*	75	9 807
Fonds Projets – régions		18 873	2 765	-2 709	-2 698	*-2 642*	175	16 406
Autres fonds		10 926	1 108	-1 087	-26	*-5*	92	11 013
TOTAL CAPITAL DES FONDS	a	**150 277**	**22 718**	**-24 190**	**0**	***-1 472***	**1 369**	**150 175**
Capital de base/capital de fondation		**316**	**0**	**0**	**0**	***0***	**0**	**316**
Capital lié activités	b	64 444	7 058	-3 841	0	*3 217*	0	67 661
Capital de dotation – immobilier	c	199 579	8 821	-10 819	5 565	*3 567*	0	203 146
Projets immobiliers	d	78 340	7 003	0	-1 350	*5 653*	0	83 993
Réserve de fluctuation de valeur	e	13 813	7 146	0	0	*7 146*	0	20 959
Risques d'assurance	f	2 026	140	-40	0	*100*	0	2 126
Projets généraux	g	56 289	10 417	-4 824	-4 215	*1 378*	0	57 667
Total capital lié		**414 491**	**40 585**	**-19 524**	**0**	***21 061***	**0**	**435 552**
Capital libre	h	**42 749**	**16 999**	**0**	**0**	***16 999***	**0**	**59 748**
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION		**457 556**	**57 584**	**-19 524**	**0**	***38 060***	**0**	**495 616**

TABLEAU SUR LA VARIATION DU CAPITAL CONSOLIDÉ 2023

Année 2023	État 1.1	Augmentation	Diminution	Transfert	*Variation avant intérêts*	Intérêts	État 31.12
	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	*KCHF*	KCHF	KCHF
Fonds Œuvre sociale	60 067	6 857	-8 876	1 298	*-721*	889	60 235
Fonds Œuvre pastorale	44 322	4 471	-2 563	-63	*1 845*	916	47 083
Fonds Développement international	3 924	4 368	-4 020	0	*348*	82	4 354
Fonds Brocantes	8 961	2 700	-2 993	0	*-293*	138	8 806
Fonds Projets – régions	16 665	4 951	-1 900	-1 233	*1 818*	390	18 873
Autres fonds	10 765	1 241	-1 249	-2	*-10*	171	10 926
TOTAL CAPITAL DES FONDS	**144 704**	**24 588**	**-21 601**	**0**	***2 987***	**2 586**	**150 277**
Capital de base/capital de fondation	**316**	**0**	**0**	**0**	***0***	**0**	**316**
Capital lié activités	61 521	7 420	-6 870	2 373	*2 923*	0	64 444
Capital de dotation – immobilier	197 904	5 452	-8 589	4 812	*1 675*	0	199 579
Projets immobiliers	72 722	4 664	0	954	*5 618*	0	78 340
Réserve de fluctuation de valeur	1 736	11 704	373	0	*12 077*	0	13 813
Risques d'assurance	2 281	209	-464	0	*-255*	0	2 026
Projets généraux	51 987	16 839	-4 398	-8 139	*4 302*	0	56 289
Total capital lié	**388 151**	**46 288**	**-19 948**	**0**	***26 340***	**0**	**414 491**
Capital libre	**43 361**	**0**	**-612**	**0**	***-612***	**0**	**42 749**
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	**431 828**	**46 288**	**-20 560**	**0**	***25 728***	**0**	**457 556**

Remarques concernant le tableau sur la variation du capital consolidé

a) Les fonds énumérés sont des regroupements de fonds. Les fonds détaillés peuvent être soumis à une affectation plus restrictive. Les fonds sont principalement alimentés par des dons et des héritages. Le fonds Œuvre sociale contient également les fonds de réserve des institutions exigés par la réglementation, qui sont générés par le résultat. Le fonds Brocantes est alimenté par les activités commerciales des brocantes. Le capital des fonds est rémunéré conformément au taux de renchérissement prévu par l'Office fédéral de la statistique au 31 décembre. Celui-ci se montait à +1,1 % pour l'exercice sous revue (exercice précédent +2,1 %). En cas de prévision d'inflation négative, les fonds bénéficient d'un taux d'intérêt minimal de 0,1 %. Les charges d'intérêt sont débitées du revenu financier net. Les transferts de fonds concernent principalement des transferts des fonds «Projets – régions» et «Autres» vers les fonds «Œuvre sociale» et «Œuvre pastorale» pour des projets de construction.

b) Le capital lié activités contient principalement les fonds générés par les institutions, les postes et Migration & intégration. Ce capital est affecté exclusivement à leurs activités.

c) La rubrique capital de dotation immobilier est un type particulier de capital lié. Il s'agit de dons et héritages octroyés pour financer des projets immobiliers réalisés. Le capital de dotation immobilier est dissout sur toute la durée d'utilisation du bien immobilier avec effet sur le résultat.

d) Le capital affecté aux projets immobiliers est consacré aux investissements et aux frais d'entretien courants (entretien et réparations) de biens immobiliers.

e) La réserve de fluctuation de valeur sert à amortir les risques de fluctuation de la valeur du portefeuille des titres.

f) Le capital lié risques d'assurance est un fonds affecté à la couverture des risques d'assurance internes.

g) Le capital lié projets généraux est alimenté par des héritages et des dons sans affectation.

h) Le capital libre constitue, avec le capital de fondation, le capital propre de l'Armée du Salut Suisse au sens strict du terme.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS 2024

1. PRINCIPES APPLIQUÉS EN MATIÈRE D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

1.1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Les comptes consolidés de l'Armée du Salut Suisse se fondent sur les comptes annuels au 31 décembre 2024 des sociétés du groupe, qui sont établis selon des directives uniformes. La comptabilité de l'Armée du Salut Suisse est tenue conformément aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Organisation à but non lucratif au sens des Swiss GAAP RPC, l'Armée du Salut Suisse est soumise en particulier à la norme Swiss GAAP RPC 21, remaniée en 2014 et entrée en vigueur au 1er janvier 2016. Le compte d'exploitation est présenté d'après la méthode de l'affectation des charges par nature. Les comptes consolidés se fondent sur des valeurs économiques et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat *(true and fair view)*.

1.2. ACTIVITÉS DE L'ARMÉE DU SALUT

L'Armée du Salut est un mouvement international luttant contre la misère et les inégalités dans le monde. La foi chrétienne constitue le fondement et la motivation de son action. Elle accompagne des personnes de tout âge qui sont dans le besoin ou qui aspirent à la guérison complète, indépendamment de leur origine sociale ou culturelle.

LES ACTIVITÉS DE L'ARMÉE DU SALUT SUISSE COMPRENNENT LES TÂCHES SUIVANTES :

ŒUVRE PASTORALE

- 3 divisions (directions régionales, suivis de projets)
- 49 postes (paroisses locales disposant d'un mandat socio-diaconal)
- 28 projets sociaux (bureaux sociaux, services des visites, logements accompagnés, centres de quartier, repas communautaires, structures d'accueil de nuit, maisons de camps et de vacances, structures journalières, Brockinos)
- 2 foyers de passage
- Travail parmi les enfants et les jeunes
- Centre de formation
- Société & famille
- Rahab (travail dans les milieux de la prostitution)

ŒUVRE SOCIALE

- 3 régions (directions régionales, suivis de projets)
- 11 foyers pour personnes en situation de handicap, 6 ateliers pour personnes en situation de handicap, 8 foyers de passage, 4 établissements médico-sociaux, 2 crèches, 3 foyers pour enfants, 1 foyer pour enfants et jeunes en situation de handicap, 1 foyer pour jeunes femmes
- Structure de «logement accompagné» sur 6 sites
- Structure de «logement protégé» sur 1 site
- Offres d'insertion professionnelle sur 2 sites
- Aide et soins à domicile sur 1 site
- Housing First sur 1 site
- Conseil au logement sur 1 site
- Service des prisons et accompagnement des proches de détenus
- Service des recherches

MIGRATION & INTÉGRATION

- 5 hébergements collectifs
- Lernpunkt (cours de langues sur 1 site)

BROCANTES

- 20 brocantes
- 2 prestations Logistics
- 1 place d'évacuation des déchets
- 1 insertion professionnelle

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Cette activité comprend le suivi des projets et la contribution financière de l'Armée du Salut Suisse dans les pays du Sud.
Avec différents partenaires, celle-ci soutient des projets d'aide au développement, surtout dans les domaines de la santé, de l'aide sociale, de l'amélioration des revenus et de la formation. Le secteur Développement international publie son propre rapport annuel circonstancié.

AUTRICHE ET HONGRIE

2 directions régionales et suivis de projets, 6 institutions pour femmes et hommes, 29 offres sociales (logements protégés, soupe populaire, lieux de séjour pour personnes sans abri, garderies, travail contre la traite humaine) et 7 postes (églises avec mandat socio-diaconal). Le Quartier Général international de l'Armée du Salut à Londres a confié à l'Armée du Salut Suisse le suivi du travail de l'Armée du Salut en Autriche et en Hongrie. Les charges pour les projets figurant aux comptes correspondent à la contribution aux projets versée par la Suisse.

BIENS IMMOBILIERS

Les immeubles de l'Armée du Salut Suisse sont affectés pour l'essentiel à des buts d'exploitation. Les charges d'immeubles sont comptabilisées comme charges des projets au prorata de l'utilisation que ceux-ci en font. Les locaux loués à des tiers, dans les immeubles à affectation mixte, sont mentionnés dans l'activité Biens immobiliers.

1.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

La consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne, dans le but de présenter le capital d'organisation comme si le groupe était une seule et même entreprise. Les entreprises de l'Armée du Salut rentrant dans le périmètre de consolidation n'ont pas de plus-value ou de moins-value lors de la première consolidation.
Dirigées de façon uniforme par l'organe suprême de l'Armée du Salut en Suisse, les institutions de l'Armée du Salut sont incluses dans le périmètre de consolidation dès le jour de l'acquisition ou de la constitution. À cette date, les actifs et les passifs sont évalués selon des principes appliqués à l'ensemble du groupe.

LA CONSOLIDATION S'EFFECTUE SELON LA MÉTHODE SUIVANTE :
Les entités juridiques dans lesquelles l'Armée du Salut détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote et/ou dont elle assure la direction et détient le contrôle sont entièrement consolidées. Les actifs et les passifs, les produits et les charges sont ainsi consolidés à 100 % dans les comptes annuels. Les créances, dettes, produits et charges internes sont compensés.

1.4. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Société	Siège	Capital (KCHF)		Participation
		2024	2023	
Fondation Armée du Salut Suisse	Berne	316	316	
FONDATION MARGUERITE ATLAS	Genève	2800	2800	a)
Fondation Résidence Amitié	Genève	327	327	a)
Armée du Salut Elim SA	La Tour-de-Peilz	400	400	a)

a) Ces sociétés sont sous l'influence prépondérante (via le Conseil de fondation) de la Direction de l'Armée du Salut Suisse et sont entièrement consolidées.
Le contrôle est présumé lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une société filiale.

1.5. PRINCIPES ESSENTIELS D'ÉTABLISSEMENT DU BILAN ET D'ÉVALUATION

La présentation des comptes consolidés se fonde en principe sur les coûts d'acquisition ou de fabrication ou, si celle-ci est inférieure, sur la valeur vénale (principe de la valeur minimale). Le principe de l'estimation individuelle des actifs et des passifs s'applique.
Les principes essentiels d'établissement du bilan et d'évaluation sont expliqués ci-dessous.

1.5.1. LIQUIDITÉS

Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale et comprennent l'avoir en caisse, l'avoir en banque et les placements financiers à court terme dont la durée restante est de 90 jours au plus.

1.5.2. CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS, AUTRES CRÉANCES À COURT TERME ET COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS

Les créances résultant de livraisons et de prestations, les autres créances à court terme et les comptes de régularisation actifs découlant de l'activité ordinaire ayant une durée résiduelle d'un an au plus sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les risques de défaillance sont pris en compte par des correctifs de valeur individuels et forfaitaires. Des correctifs de valeur forfaitaires sont constitués pour les postes dont la valeur n'a pas déjà été corrigée. Ils se fondent sur l'hypothèse selon laquelle le risque de défaillance augmente avec le retard de paiement de la créance.

1.5.3. STOCKS

Les marchandises et autres stocks sont évalués au prix de revient ou au prix de marché net, si celui-ci est inférieur. Les escomptes sont traités comme des réductions de la valeur d'achat.

1.5.4. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières contiennent les titres détenus dans un but de placement à long terme, les prêts à long terme et les réserves de cotisations d'employeur. Les titres sont évalués à leur valeur de marché actuelle. Les prêts à long terme sont évalués à leur valeur nominale. Les risques de défaillance sont pris en compte par des correctifs de valeur individuels et forfaitaires. Les réserves de cotisations d'employeur sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

RÉSERVE DE FLUCTUATION DE VALEUR
La réserve de fluctuation de valeur vise à compenser les effets d'une période négative prolongée sur les marchés financiers et à garantir que l'Armée du Salut Suisse ne rencontre pas de difficultés financières en raison du respect de la stratégie de placement choisie. Cette stratégie est établie par le Conseil de fondation. La valeur cible de la réserve de fluctuation nécessaire est calculée annuellement selon un modèle statistique basé sur une méthode d'analyse des risques.

1.5.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif à leurs coûts d'acquisition, après déduction des amortissements nécessaires. L'amortissement se fait de façon linéaire sur la durée d'utilisation définie. Les immeubles donnés à l'Armée du Salut sont portés au bilan à leur valeur vénale au moment de l'inscription au registre foncier, estimée avec prudence, puis amortis de façon ordinaire à compter de cette date. Les biens immobiliers reçus par donation peuvent être amortis à une durée d'utilisation résiduelle différente des durées d'utilisation mentionnées ci-dessous. Les intérêts débiteurs dus sur la construction d'immobilisations corporelles sont comptabilisés comme charges dans l'exercice où ils sont exigibles. Les contributions aux investissements reçues des pouvoirs publics ne sont pas imputées aux actifs immobilisés, mais comptabilisées comme dettes à long terme (contributions des pouvoirs publics – immobilier) et dissoutes sur la durée d'utilisation des biens immobiliers. La durée estimée d'utilisation des immobilisations est la suivante :

Biens	Durée d'utilisation prévue
Terrains	Amortissement uniquement en cas de dépréciation
Bâtiments & immeubles de rendement	
Immeubles d'habitation	50 ans
Locaux communautaires (postes)	50 ans
Foyers d'habitation, maisons d'hôtes, brocantes	40 ans
Immobilisations en construction	Amortissement uniquement en cas de dépréciation
Autres immobilisations	
Équipements fixes	8 ans
Mobilier	8 ans
Véhicules utilitaires	8 ans
Véhicules de tourisme	5 ans
Systèmes de communication	4 ans
Immobilisations incorporelles	3 ans

1.5.6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ce poste comprend pour l'essentiel des logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif lorsqu'elles sont clairement identifiables, que les coûts peuvent être déterminés de manière fiable et qu'elles procurent un avantage mesurable sur plusieurs années à l'entreprise. Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leurs coûts d'acquisition, après déduction des amortissements et correctifs de valeur nécessaires. La durée d'utilisation des logiciels informatiques est de trois ans.

1.5.7. DÉPRÉCIATIONS (IMPAIRMENT)

La valeur intrinsèque des actifs à long terme est évaluée à chaque date de clôture du bilan. S'il existe des indices de dépréciation, un calcul de la valeur réalisable est effectué (impairment test). Si la valeur comptable de l'actif dépasse la valeur réalisable, on effectue une adaptation avec effet sur le résultat par le biais d'amortissements extraordinaires.

1.5.8. DETTES À COURT ET LONG TERMES

Les dettes résultant de livraisons et de prestations, les autres dettes à court terme, les comptes de régularisation passifs, les dettes financières à long terme et les contributions des pouvoirs publics – immobilier sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les contributions de la Confédération, des cantons et des communes à des investissements pour des projets immobiliers sont dissoutes sur la durée convenue de leur affectation. À défaut, les contributions sont dissoutes conformément à la durée d'amortissement ou d'utilisation.

1.5.9. PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'un événement passé donne lieu à une obligation probable justifiée, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais peuvent être estimés. L'évaluation des provisions est basée sur l'estimation de la sortie de trésorerie pour régler l'obligation.

1.5.10. CAPITAL DES FONDS

Les fonds affectés découlent soit de la volonté explicite du donateur, soit des circonstances de la donation qui impliquent une affectation par le donateur.

1.5.11. CAPITAL DE L'ORGANISATION

Le capital de l'organisation englobe les fonds utilisables dans le cadre de l'objet de la fondation. Les capitaux auxquels l'Armée du Salut Suisse impose elle-même une affectation sont comptabilisés comme capital lié dans le capital de l'organisation.

1.5.12. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PRÉVOYANCE DU PERSONNEL

Les membres et anciens membres du personnel reçoivent différentes prestations de prévoyance du personnel ou rentes de vieillesse, conformes aux dispositions légales. L'Armée du Salut Suisse est affiliée à la Fondation de prévoyance Armée du Salut Suisse et ne supporte pas elle-même de risques. Cette institution de prévoyance est financée par des cotisations de l'employeur et du personnel. Les répercussions économiques de l'institution de prévoyance sur l'Armée du Salut Suisse sont estimées chaque année. Un avantage économique est inscrit à l'actif lorsqu'il est autorisé et envisagé d'utiliser l'excédent de couverture de l'institution de prévoyance pour les futures charges de prévoyance de l'Armée du Salut Suisse. Un engagement découlant des institutions de prévoyance est inscrit au passif lorsque les conditions de constitution d'une provision sont remplies. Les réserves de cotisation de l'employeur sont enregistrées à l'actif («Immobilisations financières»). Les modifications de l'avantage ou de l'engagement économique sont comptabilisées avec effet sur le résultat dans les charges du personnel, au même titre que les cotisations de la période.

1.5.13. DEVISES ÉTRANGÈRES

La conversion de positions en devises étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les actifs et les dettes sont convertis au cours du jour de la clôture du bilan. Les transactions en devises étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion des devises étrangères sont inclus dans le résultat financier.

1.5.14. COMPTE D'EXPLOITATION

Le compte d'exploitation consolidé est structuré selon la méthode de l'affectation des charges par nature. Les charges et produits sont séparés selon le principe du produit brut.

1.5.15. LES SOURCES DE REVENUS ET LEUR COMPTABILISATION

DONATIONS REÇUES

Le produit des dons et héritages est comptabilisé à la date d'entrée du paiement. La comptabilisation du produit des biens immobiliers hérités ou donnés s'effectue à la date d'inscription au registre foncier à une valeur de marché estimée avec prudence.

Les héritages et legs affectés ainsi que leurs produits sont versés aux fonds affectés respectifs. Les héritages servant aux objectifs généraux de l'Armée du Salut sont affectés au capital de l'organisation (Capital lié – Projets généraux).

Les contributions des pouvoirs publics et les produits nets des livraisons et prestations (revenus des prestations de service, ventes de marchandises et autres produits d'exploitation) sont enregistrés dans la période au cours de laquelle la prestation est fournie, quand le montant des recettes et des coûts peut être déterminé de manière fiable et qu'il est vraisemblable que l'Armée du Salut en retire un avantage économique. Les produits des prestations de service s'entendent après déduction des notes de crédit, des réductions de recettes et des impôts sur le chiffre d'affaires.

2. EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN AU 31.12 (EN KCHF)

2.1. AUTRES CRÉANCES À COURT TERME

	2024	2023
Autres créances à court terme envers des tiers	2041	1213
Autres créances à court terme envers la Confédération, les cantons et les communes	7231	6297
Total autres créances à court terme	**9272**	**7510**

2.2. COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS

	2024	2023
Créances résultant de frais de chauffage et d'exploitation – immobilier	1632	1620
Autres comptes de régularisation actifs	7818	8747
Total comptes de régularisation actifs	**9450**	**10367**

2.3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

2.3.1. TITRES

	2024	2023
Créances marché monétaire	58242	49730
Obligations en CHF	76600	62553
Actions Suisse	42846	34646
Actions Étranger	77534	67649
Fonds immobilier	39347	33959
Microcrédits	18803	21515
Total titres	**313372**	**270052**

Les titres englobent des placements affectés pour un montant de KCHF 5698 (exercice précédent KCHF 5466). Leur cession et l'utilisation des produits sont définies.

L'augmentation des titres s'explique par des investissements de liquidités dans des placements financiers et par le résultat financier positif. Le déplacement au sein des catégories est dû à la stratégie de placement actuelle.

2.3.2. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	2024	2023
Prêts et hypothèques actives envers des tiers	525	542
Prêts et hypothèques actives envers des parties liées	0	7
Actifs provenant de la réserve des cotisations d'employeur	20381	20080
Total autres immobilisations financières	**20906**	**20629**
Total immobilisations financières	**334278**	**290681**

2.4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Année 2024	Terrains	Bâtiments	Immeubles de placement	Acomptes et immobilisations en construction	Total immobilisations corporelles immeubles	Autres immobilisations corporelles	Total immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles
Coûts d'acquisition ou valeurs brutes actuelles								
01.01.2024	**24589**	**481239**	**25615**	**15356**	**546799**	**32271**	**579070**	**3643**
Entrées	198	345	0	6741	7284	3908	11192	779
Sorties	0	0	0	-118	-118	-1878	-1996	-1
Reclassifications	0	14201	0	-14201	0	0	0	0
31.12.2024	**24787**	**495785**	**25615**	**7778**	**553965**	**34301**	**588266**	**4421**
Corrections de valeur cumulées								
01.01.2024	**0**	**-250748**	**-8050**	**0**	**-258798**	**-24068**	**-282866**	**-3190**
Amortissements planifiés	0	-10635	-2363	0	-12998	-2822	-15820	-421
Sorties	0	0	0	0	0	610	610	0
Reclassifications	0	0	0	0	0	0	0	0
31.12.2024	**0**	**-261383**	**-10413**	**0**	**-271796**	**-26280**	**-298076**	**-3611**
Valeurs comptables nettes								
01.01.2024	**24589**	**230491**	**17565**	**15356**	**288001**	**8203**	**296204**	**453**
31.12.2024	**24787**	**234402**	**15202**	**7778**	**282169**	**8021**	**290190**	**810**

Année 2023	Terrains	Bâtiments	Immeubles de placement	Acomptes et immobilisations en construction	Total immobilisations corporelles immeubles	Autres immobilisations corporelles	Total immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles
Coûts d'acquisition ou valeurs brutes actuelles								
01.01.2023	**23278**	**464344**	**25615**	**17927**	**531164**	**30565**	**561729**	**3427**
Entrées	1311	3404	0	10967	15682	4777	20459	468
Sorties	0	0	0	-47	-47	-3071	-3118	-252
Reclassifications	0	13491	0	-13491	0	0	0	0
31.12.2023	**24589**	**481239**	**25615**	**15356**	**546799**	**32271**	**579070**	**3643**
Corrections de valeur cumulées								
01.01.2023	**0**	**-238896**	**-5687**	**0**	**-244583**	**-22129**	**-266712**	**-3230**
Amortissements planifiés	0	-11852	-2363	0	-14215	-2722	-16937	-212
Sorties	0	0	0	0	0	783	783	252
Reclassifications	0	0	0	0	0	0	0	0
31.12.2023	**0**	**-250748**	**-8050**	**0**	**-258798**	**-24068**	**-282866**	**-3190**
Valeurs comptables nettes								
01.01.2023	**23278**	**225448**	**19928**	**17927**	**286581**	**8436**	**295017**	**197**
31.12.2023	**24589**	**230491**	**17565**	**15356**	**288001**	**8203**	**296204**	**453**

Les immobilisations corporelles englobent des immobilisations affectées pour un montant de KCHF 2365 (exercice précédent KCHF 2422). Leur cession et leur utilisation sont limitées.

2.5. DETTES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS

	2024	2023
Dettes résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	5011	6317
Dettes résultant de livraisons et de prestations envers la Confédération, les cantons et les communes	809	1305
Total des dettes résultant de livraisons et de prestations	**5820**	**7622**

2.6. AUTRES DETTES À COURT TERME

	2024	2023
Autres dettes envers des tiers	6906	3357
Autres dettes envers la Confédération, les cantons et les communes	174	107
Autres dettes envers des parties liées	237	294
Prêts de tiers	46	36
Total des autres dettes à court terme	**7363**	**3794**

2.7. PROVISIONS

en KCHF	Cadeaux d'ancienneté	Autres provisions	Total
Valeur comptable au 01.01.2023	**1254**	**2571**	**3825**
Constitution	29	3622	3651
Utilisation	-266	-141	-407
Dissolution	200	-450	-250
Contre-passation	0	0	0
Valeur comptable au 31.12.2023	**1217**	**5602**	**6819**
Valeur comptable au 01.01.2024	**1217**	**5602**	**6819**
Constitution	225	417	642
Utilisation	-229	-116	-345
Dissolution	120	0	120
Contre-passation	0	0	0
Valeur comptable au 31.12.2024	**1333**	**5903**	**7236**
dont provisions à court terme	229	833	1062
dont provisions à long terme	1104	5070	6174

La constitution de la provision en 2023 est principalement due à une rente qui sera versée à l'avenir dans le cadre d'un héritage.

2.8. COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIFS

	2024	2023
Frais de chauffage et d'exploitation, acomptes	1320	1292
Comptes de régularisation passifs pour vacances/heures supplémentaires	2448	2467
Autres comptes de régularisation passifs	3669	2732
Total comptes de régularisation passifs	**7437**	**6491**

2.9. DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME

	2024	2023
Hypothèques Fondation Schwarz	5600	5600
Hypothèques autres	0	260
Total dettes financières à long terme	**5600**	**5860**

2.10. CONTRIBUTIONS DES POUVOIRS PUBLICS – IMMOBILIER

Année 2024	01.01.2024	Entrées	Sorties	Dissolution	31.12.2024
Confédération	2761	0	0	-186	2575
Cantons	8187	0	-67	-668	7452
Communes	135	0	0	-2	133
Total	**11083**	**0**	**-67**	**-856**	**10160**

Année 2023	01.01.2023	Entrées	Sorties	Dissolution	31.12.2023
Confédération	3019	0	0	-258	2761
Cantons	8770	0	0	-583	8187
Communes	138	0	0	-3	135
Total	**11927**	**0**	**0**	**-844**	**11083**

3. EXPLICATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EXPLOITATION (EN KCHF)

3.1. DONS

	2024	2023
Dons en général (y c. collecte annuelle)	15 667	15 642
Total dons non affectés	**15 667**	**15 642**
Dons Œuvre pastorale	9 836	9 573
Dons Œuvre sociale	2 935	3 520
Dons Migration & intégration	120	116
Dons Brocantes	16	19
Dons Développement international	2 148	2 763
Collecte des marmites (affectée aux activités sociales locales)	816	818
Total dons affectés	**15 871**	**16 809**
Total dons	**31 538**	**32 451**

3.2. HÉRITAGES/LEGS

	2024	2023
Héritages/legs affectés	7 490	9 223
Héritages/legs non affectés	9 401	15 690
Total héritages/legs	**16 891**	**24 913**

En raison de quelques héritages et legs importants, ces produits sont soumis à des fluctuations annuelles.

3.3. CONTRIBUTIONS DES POUVOIRS PUBLICS

	2024	2023
Mandats de prestations publics Œuvre pastorale	1 102	985
Mandats de prestations publics Œuvre sociale	45 872	41 402
Mandats de prestations publics Migration & intégration	10 223	8 018
Contributions de la Confédération pour des projets de développement	1 045	932
Total contributions des pouvoirs publics	**58 242**	**51 337**

L'augmentation des contributions pour l'Œuvre sociale est due, entre autres, à une augmentation des places d'accueil et à un meilleur taux d'occupation dans plusieurs institutions.

L'augmentation des contributions pour Migration & intégration résulte du plus grand nombre de réfugiés pris en charge et des offres d'aide qui y sont liées.

3.4. PRODUITS DE PRESTATIONS DE SERVICE

	2024	2023
Produits de prestations de service Œuvre pastorale	2 500	2 282
Produits de prestations de service Œuvre sociale	57 632	55 204
Produits de prestations de service Migration & intégration	5 632	4 141
Produits de prestations de service Brocantes	2 773	2 031
Total produits de prestations de service	**68 537**	**63 658**

3.5. VENTE DE MARCHANDISES

	2024	2023
Vente de marchandises en général	5	15
Vente de marchandises Œuvre pastorale	479	451
Vente de marchandises Brocantes	32 421	30 386
Total vente de marchandises	**32 905**	**30 852**

3.6. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2024	2023
Autres produits d'exploitation en général	598	730
Autres produits d'exploitation Œuvre pastorale	1 272	1 277
Autres produits d'exploitation Œuvre sociale	998	1 905
Autres produits d'exploitation Migration & intégration	0	223
Autres produits d'exploitation Brocantes	93	79
Autres produits d'exploitation Développement international	8	0
Autres produits d'exploitation Immobilier	5 505	5 392
Total autres produits d'exploitation	**8 474**	**9 606**

Les autres produits d'exploitation Œuvre pastorale comprennent principalement des recettes provenant de la location de locaux de l'Œuvre pastorale à des tiers.

Les autres produits d'exploitation Œuvre sociale comprennent notamment des recettes provenant de la location à des tiers de locaux d'institutions et des produits de ventes des cafétérias et des kiosques.

Les autres produits d'exploitation Immobilier comprennent principalement des recettes provenant de la location d'immeubles à usage mixte à des tiers ainsi que des produits de cessions. En 2024, les plus-values de cession s'élevaient à KCHF 0 (exercice précédent: KCHF 0).

Total produits d'exploitation	**216 587**	**212 817**

3.7. CHARGES D'EXPLOITATION

2024

Activités	%	Total charges d'exploitation en KCHF	Contributions et donations versées	Charges de personnel	Charges de biens et services	Amortissements
Œuvre pastorale	14,1 %	28 772	1 480	17 283	6 737	3 272
Œuvre sociale	52,3 %	106 470	686	76 214	21 134	8 436
Migration & intégration	6,6 %	13 329	2 848	9 147	1 285	49
Brocantes	14,9 %	30 218	0	18 855	9 514	1 849
Développement international	2,3 %	4 768	3 738	733	283	14
Autriche & Hongrie	0,3 %	629	570	53	6	0
Biens immobiliers	1,8 %	3 562	0	298	1 049	2 215
Total charges de projets	**92,3 %**	**187 748**	**9 322**	**122 583**	**40 008**	**15 835**
Charges de collecte de fonds et de publicité générales	3,3 %	6 728	0	2 776	3 950	2
Charges administratives	4,4 %	8 918	0	6 798	1 716	404
Total charges administratives, de collecte de fonds et de publicité générales	**7,7 %**	**15 646**	**0**	**9 574**	**5 666**	**406**
Total	**100,0 %**	**203 394**	**9 322**	**132 157**	**45 674**	**16 241**

2023

Activités	%	Total charges d'exploitation en KCHF	Contributions et donations versées	Charges de personnel	Charges de biens et services	Amortissements
Œuvre pastorale	14,8 %	28 984	1 438	16 931	7 086	3 529
Œuvre sociale	52,8 %	103 280	655	72 457	21 210	8 958
Migration & intégration	5,7 %	11 147	2 771	7 341	1 001	34
Brocantes	13,9 %	27 159	0	16 622	8 762	1 775
Développement international	2,5 %	4 821	4 128	529	150	14
Autriche & Hongrie	0,3 %	645	573	70	2	0
Biens immobiliers	2,0 %	4 000	0	281	1 297	2 422
Total charges de projets	**92,0 %**	**180 036**	**9 565**	**114 231**	**39 508**	**16 732**
Charges de collecte de fonds et de publicité générales	3,7 %	7 275	0	3 294	3 973	8
Charges administratives	4,3 %	8 423	0	6 336	1 678	409
Total charges administratives, de collecte de fonds et de publicité générales	**8,0 %**	**15 698**	**0**	**9 630**	**5 651**	**417**
Total	**100,0 %**	**195 734**	**9 565**	**123 861**	**45 159**	**17 149**

MÉTHODE APPLIQUÉE POUR LES CHARGES ADMINISTRATIVES ET LES CHARGES DE COLLECTE DE FONDS ET DE PUBLICITÉ GÉNÉRALES (Y COMPRIS LES CHARGES DE PERSONNEL)

La présentation de la structure de coûts de l'Armée du Salut Suisse correspond à la méthode de calcul des charges administratives de la fondation ZEWO.

Les charges de projets englobent toutes les dépenses contribuant directement à la réalisation de l'objectif de la fondation.

Les charges de collecte de fonds et de publicité générales représentent les coûts de toutes les activités de la fondation pour la collecte de fonds.

Sont inscrites dans les charges administratives les dépenses qui contribuent seulement indirectement aux prestations de projets et de service de la fondation et ne sont pas directement perceptibles par le groupe cible. Elles garantissent cependant la fonction de base de la fondation (Direction de l'Armée du Salut Suisse, gestion centrale des finances et du personnel, communication et Direction des départements opérationnels de l'Œuvre pastorale et de l'Œuvre sociale).

3.8. RÉSULTAT FINANCIER

	2024	2023
Produits financiers		
Produits provenant d'intérêts et de dividendes	4 182	3 406
Gains de change	21 275	12 630
Total produits financiers	**25 457**	**16 036**
Charges financières		
Charges d'intérêts tiers	-36	-73
Frais, taxes, redevances	-596	-549
Pertes de change	-61	-1 196
Charges d'intérêts fonds affectés	-1 369	-2 586
Total charges financières	**-2 062**	**-4 404**
Résultat financier	**23 395**	**11 632**

La politique de placement de l'Armée du Salut Suisse vise à garantir la sécurité et le rendement nécessaires ainsi que la disponibilité des liquidités par une large diversification des placements.

Le résultat financier est constitué principalement des revenus des dividendes et des plus-values sur les titres. Les fonds affectés sont rémunérés à hauteur du renchérissement (1,1 % en 2024, 2,1 % l'année précédente).

3.9. VARIATION DU CAPITAL DES FONDS

	2024	2023
Prélèvements sur les fonds affectés	24 190	21 601
Attributions aux fonds affectés	-22 718	-24 588
Total variation du capital des fonds	**1 472**	**-2 987**

3.10. VARIATION DU CAPITAL LIÉ

	2024	2023
Prélèvements sur le capital lié	19 524	19 948
Attributions au capital lié	-40 585	-46 288
Total variation du capital lié	**-21 061**	**-26 340**

3.11. VARIATION DU CAPITAL LIBRE

	2024	2023
Prélèvements sur le capital libre	0	612
Attributions au capital libre	-16 999	0
Total variation du capital libre	**-16 999**	**612**

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Sont réputées parties liées les organisations indépendantes sur le plan juridique et les personnes physiques suivantes: Armée du Salut Autriche, Armée du Salut Hongrie, Quartier Général international de l'Armée du Salut à Londres, Fondation de prévoyance de l'Armée du Salut Suisse ainsi que les membres du Conseil de fondation et de la Direction. Les transactions significatives suivantes avec des parties liées ont été effectuées (en KCHF) (pour les transactions avec la Fondation de prévoyance de l'Armée du Salut Suisse, cf. chiffre 4.8):

	2024	2023
Contribution au Quartier Général international	208	239
Contribution au World Mission Fund	748	748
Contribution à l'Armée du Salut Autriche/Hongrie	629	645

La contribution au Quartier Général international sert à financer la Direction internationale de l'Armée du Salut à Londres. La contribution de l'Armée du Salut Suisse au World Mission Fund sert de contribution de solidarité pour cofinancer l'Armée du Salut dans les territoires à faibles revenus de l'Armée du Salut, principalement situés dans le Sud.

Les avoirs et obligations résultant de transactions avec des parties liées à la date de clôture du bilan figurent dans l'annexe au bilan.

4.2. INDEMNISATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION ET RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE LA DIRECTION

L'Armée du Salut en Suisse est sous une direction unifiée. Les membres du Conseil de fondation ont reçu au total des indemnités de KCHF 106 (exercice précédent KCHF 92) pour leur mandat. Le travail du président a été indemnisé à hauteur de KCHF 32 (exercice précédent KCHF 32). Le total des charges salariales des sept membres de la Direction s'est élevé à KCHF 709 (exercice précédent KCHF 735). Ces montants comprennent les salaires bruts selon le certificat de salaire sans les allocations familiales de l'État.

4.3. PRESTATIONS GRATUITES

Les postes et les établissements sociaux ont reçu des dons en nature d'un montant de KCHF 990 (exercice précédent KCHF 937). Les marchandises reçues par les brocantes de l'Armée du Salut ne sont pas portées au bilan, mais figurent dans les comptes annuels consolidés dans la rubrique «Vente de marchandises Brocante» au moment de leur vente. Le travail bénévole des membres et amis de l'Armée du Salut est essentiel à l'accomplissement de sa mission. Lors de l'exercice sous revue, 34 809 jours ont été accomplis bénévolement dans l'Œuvre pastorale (exercice précédent 46 686 jours), 2 346 jours dans l'Œuvre sociale (exercice précédent 2 238 jours), 166 jours dans la Migration & intégration (exercice précédent 110 jours), 18 jours dans le Développement international (exercice précédent 40 jours) et 3 675 jours dans les brocantes (exercice précédent 2 321 jours).

4.4. RAPPORT DE PERFORMANCE

Le rapport annuel détaillé de l'Armée du Salut Suisse fait office de rapport de performance.

4.5. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Il n'existe aucun engagement conditionnel.

4.6. ACTIFS MIS EN GAGE ET TYPE DE GAGE

Les comptes annuels consolidés incluent des immeubles grevés par des restrictions à la propriété foncière à hauteur de KCHF 29 723 (exercice précédent KCHF 29 801). L'Armée du Salut a constitué des hypothèques et des cédules hypothécaires pour un montant de KCHF 6 748 (exercice précédent KCHF 7 183) sur ces immeubles à titre de sûreté envers des tiers et les pouvoirs publics.

4.7. CONTRATS PLURIANNUELS

Lors de l'exercice sous revue, l'Armée du Salut Suisse possédait des engagements non inscrits au bilan d'un montant de KCHF 6 551 (exercice précédent KCHF 18 407) relatifs à des contrats dont le délai de résiliation est supérieur à un an. Il s'agit pour l'essentiel de contrats de bail à long terme, ainsi que de contrats de services pour immeubles. Les échéances de ces engagements sont les suivantes:

	2024	2023
	KCHF	KCHF
1 an	2 141	7 103
2-5 ans	3 605	10 137
> 5 ans	805	1 167
Total	**6 551**	**18 407**

4.8. INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

Réserve de cotisations d'employeur (RCE)	Valeur nominale	Renonciation à l'utilisation	Bilan	Constitution pour	Utilisation	Bilan	Résultats de la RCE dans les charges de personnel	
en KCHF	31.12.2024	2024	31.12.2024	2024	2024	31.12.2023	2024	2023
Fondation de prévoyance Armée du Salut Suisse	20 381	0	20 381	301	0	20 080	0	0

La réserve de cotisations d'employeur de KCHF 20 381 est utilisée pour les versements de cotisations ordinaires à la fondation de prévoyance.

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance	Excédent de couv./découvert	Participation économique de l'entité		Variation par rapport à l'exercice précédent	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
en KCHF	31.12.2024	31.12.2024	31.12.2023			2024	2023
Plans de prévoyance avec excédent de couverture	0	0	0	0	10 435	10 435	9 769

La présentation de l'avantage économique au 31.12.2024 se base sur les comptes annuels de la Fondation de prévoyance de l'Armée du Salut Suisse selon Swiss GAAP RPC 26, qui ont précédé la date de clôture du bilan. Au 31.12.2024, la Fondation de prévoyance de l'Armée du Salut Suisse affiche un taux de couverture de 109,8 % (année précédente 107,6 %). Le capital de prévoyance des pensions a été calculé avec un taux d'intérêt technique de 1,75 % (année précédente 1,75 %). Les contributions correspondent aux charges de la période de référence respective.

4.9. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Il n'y a pas d'événements importants connus après la date de clôture qui pourraient affecter les comptes annuels consolidés de 2024.

Les comptes annuels consolidés de 2024 ont été approuvés par l'organe compétent le 19 juin 2025.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION AU CONSEIL DE FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT SUISSE, BERNE

Tél. +41 31 327 17 17
www.bdo.ch
bern@bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Au Conseil de fondation de la Fondation Armée du Salut Suisse, Berne

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Fondation Armée du Salut Suisse et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2024, le compte d'exploitation consolidé, le tableau sur la variation du capital consolidé et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport annuel ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 12 à 22) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2024 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Consolidés" de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation.Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres infor-mations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles sem-blent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux Comptes Consolidés

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

Tél. +41 31 327 17 17
www.bdo.ch
bern@bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Berne, le 19 juin 2025

BDO SA

Thomas Bigler

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Sibylle Schmid

Expert-réviseur agréée

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

Vision

de la Fondation Armée du Salut Suisse

Lives Transformed

Hope • Freedom • Fullness

Mission

de la Fondation Armée du Salut Suisse

« Inspirés par Jésus Christ, nous créons des espaces pour que toute personne puisse expérimenter l'espérance, la liberté, et une vie pleine de sens. »

Déclaration

de mission internationale de l'Armée du Salut

L'Armée du Salut est un mouvement international et fait partie de l'Église chrétienne universelle. Son message se fonde sur la Bible. Son ministère est motivé par l'amour de Dieu. Sa mission consiste à annoncer l'Évangile de Jésus-Christ et à soulager, en Son nom, sans distinction aucune, les détresses humaines.

Photo sur cette page et sur la page de titre : BOLD AG, Berne

ARMÉE DU SALUT

IMPRESSUM

Armée du Salut	William Booth, fondateur General Lyndon Buckingham, Chef mondial
Chefs de territoire	Commissaires Lisbeth & Henrik Andersen
Quartier Général Suisse, Autriche & Hongrie	Laupenstrasse 5, 3008 Berne | armeedusalut.ch IBAN : CH37 0900 0000 3044 4222 5

Responsable rapport annuel	Holger Steffe
Responsable rapport financier	Evelyne Müller-Schnegg
Collaborateurs	Judith Nünlist, Irene Gerber, Markus Häfliger
Coordination	Simon Bucher, Beat Geyer
Graphisme	Lea Brühwiler, lea-bruehwiler.ch
Impression	rubmedia AG, Wabern/Berne, rubmedia.ch

armeedusalut.ch/rapport-annuel

facebook.com/heilsarmee.armeedusalut
youtube.com/swissRedShield
linkedin.com/company/heilsarmee-schweiz
heilsarmee.armeedusalut

ZEWO Votre don en bonnes mains.

FSC www.fsc.org MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C023093